

1647 September 16.

A

SCHREIBEN [VON BEAT II. ZURLAUBEN AN DEN FRANZ. AMBASSADOREN  
JACQUES LE FEVRE DE CAUMARTIN]

"J'ay entendu par la Vostre du 6.<sup>me</sup> que mon frere [Heinrich I. Zurlauben] auroit obtenu Son congé pour venir pour plusieurs raisons au pays: Je souhaiterois vraiment qu'il y fust: mon fils [Beat Jakob I. Zurlauben] a accepté une Compagnie dans le service du grand Duc [der Toskana, Ferdinand II. Medici,] ce que Je ne luy ay Sceu disuader, Veu que Vostre Excellence me l'avoit advoué & trouvé bon. Touchant les points de la Capitulation, Jl est vray qu' à present Je n'ay aucune copie, mais me souviends qu'il y a pour teste, les Six ducats, qui fait pour compagnie de 200 hommes Les 4000 L comme en france et de plus ils ont pour 8 chevaux du fourage (dans leurs Cartiers)<sup>1</sup> et Sont traictes dans les Cartiers pour les lits, acous... [?] & autres necessités comme ceux du Milanois."

1) Das in runder Klammer Stehende ist durchgestrichen.

Konzept, in franz. Sprache  
AH 38, 241<sup>r</sup>

1653 März 5., Solothurn

A

SCHREIBEN DES [FRANZ. AMBASSADOREN JEAN] DE LA BARDE AN AMMANN,  
RAT UND BEAMTETE VON STADT UND AMT ZUG, ZUG

"Je veux croire que tant par la Relation de Messieurs vos Deputez [auf die Tagsatzung in Baden vom 19. Januar?: Georg Sidler, Jakob Andermatt und Peter Trinkler] que par la lettre qu'il a pleu au Roy [Ludwig XIV.] d'escrire a tous les louables Cantons touchant la renouvellement d'Alliance, vous aurez appris comme Selon le contenu en mes Propositions l'occasion Se presente de vous donner toute Satisfaction possible: C'est assavoir [à savoir] si vous avez agreable de consentir au Traicté d'Alliance suivant la mesme teneur et contenu du dernier fait en l'an 1602 avec le Roy Henry le Grand ..., que vous aurez a recevoir une pension entiere de paix et d'alliance avec les autres gratiffications et pensions accoustumées d'estre distribuées comme